

ACTUALITÉ

Page 2

■ En bref

Page 4

■ Rentrée

Olivia Dufour

**Rentrée de la cour d'appel de Paris :
le juge civil va-t-il disparaître ?**

DOCTRINE

Page 6

■ Responsabilité civile

Marie Alice Chardeaux

L'amende civile

JURISPRUDENCE

Page 11

■ Personnes / Famille

Véronique Legrand

**Changement de loi applicable
au régime matrimonial
au cours du mariage :
conditions de forme
(Cass. 1^{re} civ., 13 déc. 2017)**

CULTURE

Page 15

■ À l'affiche

François Ménager

Mythologie grecque pour la jeunesse

ACTUALITÉ

Rentrée



Rentrée de la cour d'appel de Paris : le juge civil va-t-il disparaître ?

133n8

Olivia DUFOUR

À l'occasion de la rentrée solennelle de la cour d'appel de Paris qui s'est déroulée le 16 janvier, la première présidente de la cour, Chantal Arens, a lancé un cri d'alarme : le juge civil est en voie de disparition. Explications.

Le juge civil serait-il sur le point de disparaître ? C'est en tout cas l'inquiétude qu'a exprimée la première présidente de la cour d'appel de Paris, Chantal Arens, lors de son discours de rentrée solennelle le 16 janvier dernier. En cause ? Une conjonction de facteurs connus mais qui prennent une dimension singulière dans le contentieux civil. Il y a bien sûr la question des moyens qui s'exprime notamment par une insuffisance d'effectifs. À cela s'ajoute l'explosion des contentieux de masse et le choc de la révolution numérique. « Cela s'appelle une injonction paradoxale et génère jusqu'à ce jour la nécessité pour nombre de juridictions de faire des choix, de donner la priorité à certains contentieux, et d'accroître ainsi, chez le justiciable, le sentiment que justice n'est pas rendue », analyse Chantal Arens. La première présidente a dénoncé l'allongement des délais de jugement qui touche le contentieux civil dans toutes ses spécialités « privant la décision judiciaire de toute effectivité et de tout impact sur

le réel, aussi bien dans les contentieux du quotidien, en matière familiale ou sociale, que dans les contentieux économiques et financiers ». La première présidente s'inquiète dans ce contexte de constater que le contentieux civil attire moins les futurs magistrats qui ont de plus en plus un profil publiciste. Par ailleurs, la priorité accordée à la lutte contre le terrorisme, en attirant les moyens vers le pénal, pénalise la justice civile alors même que celle-ci représente 55 % du contentieux.

■ Peser sur le réel en rendant des décisions dans une temporalité opérationnelle

Pour que la justice civile puisse remplir ses deux offices, à savoir « garantir le droit des justiciables à un accès au juge simple et rapide » et « peser sur le réel en rendant des décisions prévisibles dans une temporalité opérationnelle ». Chantal Arens estime qu'il faut engager une réforme d'envergure.

KIOSQUE
Lextenso

Votre revue OFFERTE
sur tous vos écrans

Suite en p. 4

Édition quotidienne des Journaux Judiciaires Associés

petites-affiches.com

Petites **a**ffiches

annonces@petites-affiches.com
Tour Montparnasse 33, avenue du Maine - 75015 Paris
Tél. : 01 42 61 56 14

gazettedupalais.com

 Gazette du Palais

annonceslegales@gazette-du-palais.com
12, place Dauphine - 75001 Paris
Tél. : 01 44 32 01 50

le-quotidien-juridique.com

Le
Quotidien
Juridique

annonces@le-quotidien-juridique.com
12, rue de la Chaussée d'Antin - 75009 Paris
Tél. : 01 49 49 06 49

lalo.com

La Loi
ARCHIVES COMMERCIALES DE LA FRANCE

loiannonce@lalo.com
Tour Montparnasse 33, avenue du Maine - 75015 Paris
Tél. : 01 42 34 52 34